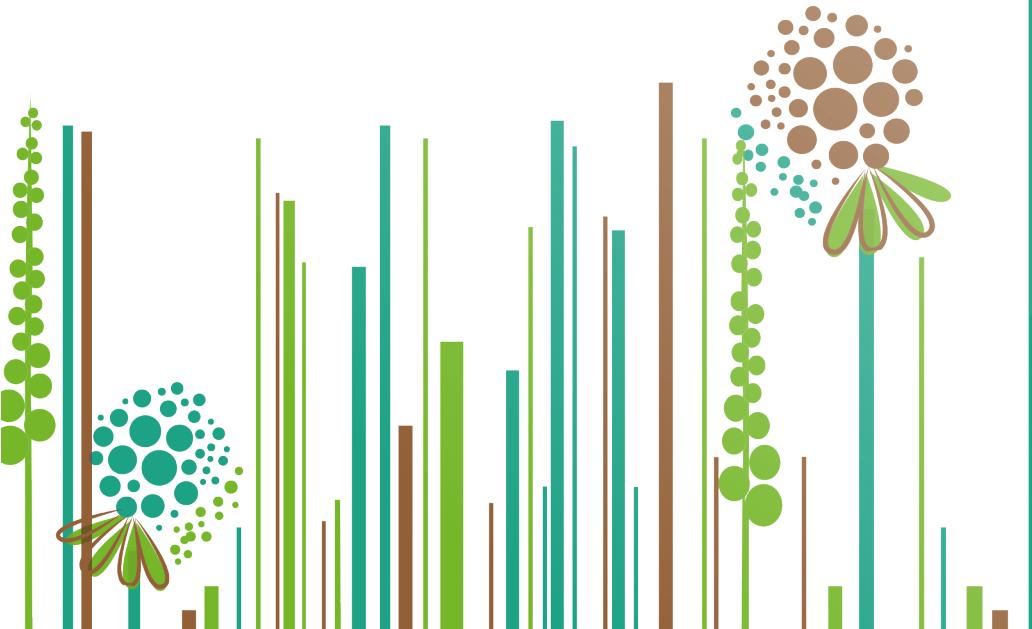




# Association Nationale Nouvelles Ruralités

## PROGRAMME 2017



## Retour sur les cinq premiers mois de l'année

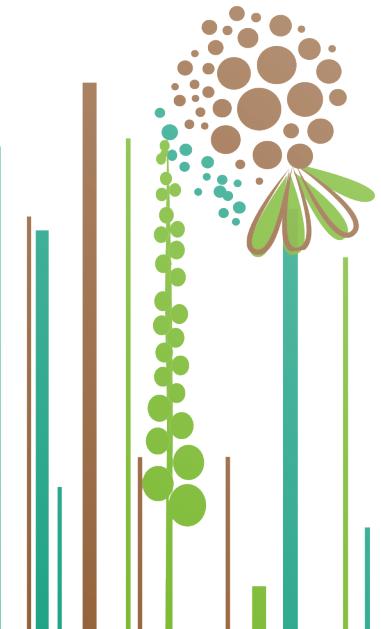
Les trois premiers mois de cette année 2017 ont été riches et nous permettent déjà de dresser un premier retour des différentes actions que nous avons mené à bien dans la continuité de nos actions de 2016 :

Selon les conclusions de nos Rencontres d'automne de Châtel-Guyon, nous avons initié l'élaboration d'une plate-forme commune portant des propositions sur la place et le rôle des territoires ruraux dans la France et l'Europe de 2030. La construction de cette plate-forme, s'est étalée de décembre 2016 à février 2017 et a été l'opportunité pour les différentes associations de travailler conjointement à un manifeste commun. Nous sommes parvenus à réunir 31 associations nationales autour du manifeste des **Voix de la ruralité** : associations d'élus (ADCF, AMRF, ANPP, APVF...) et associations socioprofessionnelles (dans le domaine du numérique, du développement local, du tourisme, de l'environnement, du commerce, de la culture, de la jeunesse, de la démocratie locale, de l'action sociale, de l'économie).

**Cette démarche constitue une première** que nous allons poursuivre avec le souci de la cohérence, de l'innovation et de la pérennité. Ce texte a fait l'objet d'une présentation publique le 13 mars et nous permet d'interpeller les candidats aux différentes échéances électorales de 2017 sur la place des territoires ruraux dans le redressement de la France. Ce document propose trois grands engagements aux candidats.

Engager la construction de:

- Politiques publiques adaptées et élaborées avec la participation des citoyens et de leurs organisations, (associations, élus locaux, citoyens tirés au sort...). La déclinaison de ces politiques s'appuiera sur une gouvernance et des moyens humains partagés dans chaque territoire organisé.
- Une loi d'orientation et de programmation pour la ruralité traduisant une stratégie nationale d'équilibre en capacité de garantir aux territoires à la fois une reconnaissance de leur diversité et une égalité des chances. Cette loi cadre doit comporter une démarche horizontale et interministérielle, une programmation financière stable sur 10 ans, une agence nationale des territoires et un fonds national de revitalisation avec un financement dédié.
- Un « agenda rural », engagement de l'Europe en faveur d'une politique d'investissement et de développement perceptible par les habitants et les entrepreneurs.





L'année 2017 étant une année charnière en raison du calendrier électoral, nous avons poursuivis tous nos efforts pour animer la plate-forme inter-associations et permettre ainsi de futures actions communes grâce à ce réseau. Le manifeste que nous portons a été diffusé, en vue d'inspirer les futures politiques publiques nationales et régionales. Le travail de diffusion a également été effectué en direction du CGET et du ministère de la cohésion territoriale.

Le 2 mars, nous avons organisé à Bourges une rencontre débat sur le thème de **l'entrepreneuriat dans les territoires ruraux et les villes moyennes**. Avec près de 80 participants, les échanges ont permis de dégager les spécificités de l'entrepreneuriat et du développement de l'activité à travers 3 tables rondes:

- Comment suscite-t-on l'entrepreneuriat ?
- Comment accompagner les entrepreneurs ?
- Comment valoriser les ressources humaines disponibles dans les territoires ruraux ?

Ces trois tables rondes ont été précédées par l'intervention d'un expert: Vincent Lefebvre de Audencia Nantes.

Le 16 mars, notre association a tenu un forum territorialisé sur le thème de la culture dans les territoires ruraux. Ce forum territorialisé, organisé avec le Conseil départemental de l'Ariège, a réuni près de 130 représentants des acteurs culturels de ce département et de dégager **9 propositions concrètes que nous porterons auprès des futurs pouvoirs publics**.

Nos avons échangé sur:

- la nécessité d'une relation de proximité entre les acteurs culturels et les élus
- la nécessité de définir un cadre contractuel transparent et plurianuel
- la nécessité de valoriser les ressources des territoires en fonction de leurs identités et de leurs patrimoines
- la nécessité de construire des projets culturels de territoires partagés avec la population

Depuis avril 2016, notre association est également partenaire d'une étude menée par la Fondation Avril. Cette étude a pour objectifs:

- Faire un diagnostic territorial d'un territoire donné dont les collectivités locales sont parties prenantes au projet.
- Inventer un nouveau mode d'économie adapté aux territoires ruraux, en identifiant, par exemple, les faiblesses et les atouts du territoire.
- Les moyens d'actions pour lever les freins au développement économique doivent être innovants, se porter sur plusieurs domaines d'action, et associer différents types d'acteurs.

## Actions à venir

Les 26 et 27 octobre, notre association tiendra la **2<sup>e</sup> édition de ses rencontres d'automne des Nouvelles Ruralités** à Valence (Drôme). Cette université ouverte sur deux jours, temps fort de notre association, sera consacrée à la valorisation et à l'avenir des territoires ruraux dans les prochaines années. L'organisation de cet événement ambitieux se veut de haut niveau puisque nous inviterons des intervenants reconnus dans leurs disciplines pour échanger sur: « La ruralité, une chance à saisir pour la France ! »

Cet événement aura pour objectif:

- de s'imposer dans le débat national au moment de la définition des politiques publiques du nouveau gouvernement
- d'élever le niveau des débats et de proposer une vision de long terme
- de poursuivre la dynamique et l'éco-système de la plate-forme inter-associative

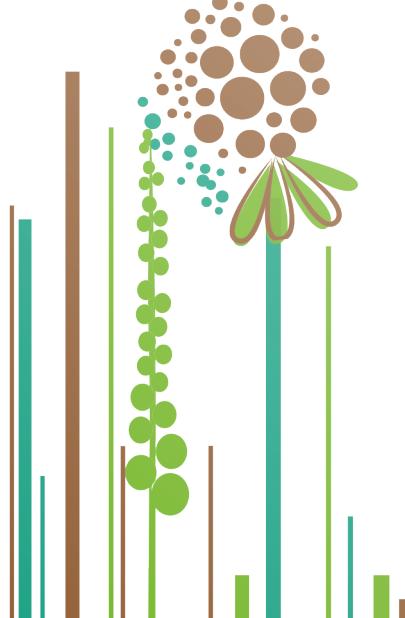
Les échanges seront organisés de manière à permettre l'expression d'un temps scientifique et prospectif de haut niveau dans divers domaines (société, démographie, révolution numérique, évolution du travail et de l'économie, organisation du territoire...). Dans une seconde partie, nous entrerons dans un temps politique avec les associations et responsables politiques.

Pour intervenir lors de ce colloque qui doit réunir entre 300 et 400 personnes, nous présentons les interventions des personnalités suivantes: C.Guilluy - GF. Dumont, JP Delevoye et un membre du gouvernement.

Au mois de novembre, nous organiserons un colloque dont le thème sera: **«Architecture, paysage et identités des territoires ruraux»** Cette approche permet de mettre en avant la diversité de nos territoires et interroger notre modèle de développement en questionnant les enjeux d'aménagement sous ce prisme. Nous inviterons à participer des élus de tout niveau, des professionnels du développement local, des représentants des pouvoirs publics, le CGET, les professions de l'ingénierie, les architectes et paysagistes, les représentants d'associations de patrimoine, des sociologues, des professionnels du tourisme et les citoyens.

Cet événement se déroulera entre le 15 et le 20 novembre sur une journée, à Rennes. A travers nos échanges, nous aborderons les sujets suivants:

- Une réflexion sur l'évolution du cadre urbain, bâti , environnemental et paysager dans le respect et la valorisation de l'identité des territoires et régions
- impliquer les professions techniques mais sans s'enfermer dans la technicité



- lutter contre la banalisation du cadre bâti et des paysages
- avoir une analyse sur l'impact des lois environnementales et l'évolution des textes après la COP 21 et sur l'évolution et l'adaptation des réglementations nationales aux territoires ruraux (PLU, SCOT, etc...) – idem sur les normes énergétiques.
- aborder la question de l'ingénierie, de son niveau et de son organisation
- aborder les aspects financiers et économiques (coûts, retombées économiques, tourisme, attractivité..)

Pour accentuer notre lien avec les territoires, nous continuerons de tenir des forums territorialisés dans les différents départements. Dans la lignée du forum territorialisé que nous avons organisé dans le département de l'Ariège au mois de mars, nous tiendrons après les élections législatives 3 autres forums territorialisés dans les départements suivants :

- La Charente-Maritime en septembre
- Le Cantal en octobre
- Les Vosges en novembre
- Le Tarn et Garonne en décembre

A l'instar des précédentes éditions, ces forums nous permettront de débattre autour des problématiques rencontrées par les acteurs locaux, **d'inspirer nos propositions par des exemples de terrain et de faire remonter la perception par les acteurs des politiques publiques de l'Etat et des régions.**

En coopération avec l'association internationale RED (Ruralité, Environnement, Développement), le MER (Mouvement Européen de la Ruralité) et les ministères français, **nous poursuivrons l'élaboration d'un agenda rural européen** afin d'influencer la future politique publique européenne en faveur des territoires ruraux et plus globalement, la place de la ruralité dans la construction européenne.

